

JJD.FR
Mercredi 8 juillet 2009

08/07/2009 - 10:59

UN CADRE JURIDIQUE POUR DES STADES NEUFS

Rama Yade, secrétaire d'Etat aux sports, s'est "*félicitée*" mercredi dans un communiqué de l'adoption mardi soir par le parlement de l'article dit "*grands stades*".

Selon le secrétariat d'Etat aux sports, ce "*nouveau cadre juridique*" facilitera "*l'installation et la rénovation d'équipements sportifs*". En outre, ce cadre juridique "*permet notamment de reconnaître le caractère d'intérêt général des enceintes sportives destinées à permettre l'organisation en France d'une compétition sportive internationale*".